

DECISION N° 19-2024

Portant validation du devis de la société FICHOT pour l'achat de produits d'entretien

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240208-DAJ-DEC-24-035-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2024

Affichage : 09/02/2024

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société FICHOT n°342000125 pour l'achat de produits d'entretien ;

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que la proposition de la société FICHOT est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société FICHOT pour l'achat de produits d'entretien d'un montant de 13 694.58 € HT.

signé électroniquement le 07/02/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

